

# CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

SESSION 2022

## INDICATIONS DE CORRECTION

### ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'épreuve d'admissibilité consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.  
Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : INGÉNIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

#### 1) Présentation du sujet

Le sujet est ciblé sur la thématique « Intelligence Artificielle (IA) » et les projets, opportunités à envisager autour de cette technologie en collectivité territoriale. Ce sujet est à la fois d'actualité et transversal en abordant « la transformation numérique de l'action publique ».

La transformation de l'action publique dans les collectivités, se traduisant par des projets de simplification, d'automatisation, de proximité avec l'utilisateur, amène à la digitalisation et la définition de socles techniques performants et modernes.

L'originalité du sujet est d'intégrer une réflexion globale sur une actualité humaine et technique en collectivité afin de traduire cette commande en une opportunité vers la définition d'une stratégie de changement, d'innovation et de modernisation en matière de systèmes d'information.

Un des volets est de représenter la technologie IA comme un atout de changement et non uniquement comme un obstacle en matière de compétence et de sécurité.

Le candidat doit s'interroger sur les aspects financiers, l'acquisition de solutions et de compétences, les aspects de la sécurité, le juridique, la forme du marché à adopter, la formation des équipes, l'urbanisation du système d'information pour envisager une mise en œuvre opérationnelle et suggérer la méthodologie de projet.

Le candidat doit s'interroger sur les enjeux et les impacts en ayant une vision transverse sur le système d'information de la collectivité en gardant une intégrité et de la cohérence sur les services proposés aux agents et aux usagers.

## **2) Analyse de la mise en situation et du dossier**

Les articles composant le dossier sont issus de sources variées. Certains d'entre eux peuvent paraître pauvres sur le plan technique mais le sujet ne l'est pas. La thématique Intelligence Artificielle (IA) est encore nouvelle en terme d'exploitation et d'usages en collectivités territoriales. Elle reste pour un grand nombre au stade d'une démarche innovante du changement, voir d'expérimentation et voir une obligation portée par les solutions techniques.

La diversité des schémas directeurs qui constituent le projet de transformation de l'action publique par le support numérique, et les réussites dans le secteur privé ont un effet de dumping des solutions proposées aux directions informatiques donc aux usagers.

### **Liste des documents :**

**Document 1** « **Guide Intelligence Artificielle et Collectivités** » (extrait).  
*banquedesterritoires.fr* - Décembre 2019 - 3 pages.

Ce document présente un état de situations en collectivité territoriale en indiquant que les contraintes, mises en oeuvre sont similaires dans le secteur privé et le public. Les domaines d'application et des projets réalisés sont énoncés. Les points de réflexion à traiter avant de se lancer dans un projet de nature IA sont évoqués.

**Document 2** « **Intelligence artificielle et RGPD peuvent-ils cohabiter ?** ».  
Isabelle CANTERO, Eric A. CAPRIOLI - *usinedigitale.fr* - Janvier 2020 - 2 pages.

Ce document présente la vigilance à apporter lors du traitement de ce type de projet IA sur la nature sécurité, RGPD. Les algorithmes utilisés dans le cadre de l'IA engendrent un traitement des données dont la nécessité de les utiliser et à examiner, contrôler. Toutefois, la complexité de la technologie IA relève des difficultés à mettre en oeuvre des processus de conformité de la donnée.

**Document 3** « **Administrations et Collectivités Locales : les premiers pas de l'Intelligence Artificielle** » (extrait).  
Julien NESSI - *Horizonpublics.fr* - Juillet 2019 - 4 pages.

Ce document présente un l'état d'avancement de la stratégie IA d'un point de vue gouvernementale et le pilotage associé. Des exemples d'appropriation de la technologie IA, par des structures publiques, au travers de l'établissement de stratégie, concrétisée par la mise en oeuvre de projets, sont exposés sous ce document.

**Document 4** « **IA et Collectivités : enjeux et perspectives ?** ».  
Didier CELISSE - *caissedesdepots.fr* - Mai 2020 - 4 pages.

Ce document présente les enjeux et perspectives de la technologie IA pour les collectivités par une définition de la technologie, de la méthode de mise en oeuvre, de l'accompagnement par l'appel d'expertises et des exemples de réalisation. Les besoins de ressources techniques et intellectuelles sont également évoqués.

**Document 5** « **L'intégration de l'Intelligence Artificielle dans les marchés publics** ». *marchespublicspme.com* - Janvier 2020 - 1 page.

Ce document présente l'approche internationale de la technologie IA au travers d'un besoin commun qui est le traitement des procédures Marchés Publics. Les difficultés et avantages sont exprimés.

**Document 6** « **L'Intelligence Artificielle en appui des décisions RH** ». Julie KRASSOVSKY - *lagazettedescommunes.fr* - Avril 2019 - 2 pages.

Ce document présente un usage avec du traitement de données personnelles dans le domaine des Relations Humaines au cœur d'une collectivité territoriale.

**Document 7** « **Intelligence Artificielle : définition et utilisation** » (extrait). Actualité Parlement européen - *europarl.europa.eu/news/fr* - Mars 2021 - 2 pages.

Ce document présente une définition de l'IA et positionne cette technologie dans les années à venir en reprenant des exemples d'application.

**Document 8** « **L'Intelligence Artificielle dans la transformation digitale** ». Maxime LB – *maximelb.com* - Janvier 2020 - 3 pages.

Ce document présente la technologie IA et son impact sur la transformation numérique de la société. Les notions d'optimisation, de robotisation, d'automatisation,... évolution des postes de travail (mission des professionnels du public comme du privé) sont abordés.

**Document 9** « **Les 4 rôles clés du DSI face à l'Intelligence Artificielle** ». Thomas MAITRE - *Vizir blog* - Avril 2019 - 2 pages.

Ce document, présente le positionnement de la direction informatique par rapport à la technologie IA. La DSI doit se montrer innovante en la matière, pédagogue, en capacité à accompagner la collectivité, faire des choix cohérents en matière de projets, d'infrastructures techniques, de financements. La DSI a un rôle central.

**Document 10** « **Chatbot à Intelligence Artificielle : tout savoir** ». Vonintsoa - *Intelligence-artificielle.com* - Juin 2021 - 3 pages.

Ce document présente l'usage de l'IA au travers l'outil Chatbot.

### **3) Proposition de plan détaillé**

Collectivité de Techniville...

#### **RAPPORT TECHNIQUE AVEC PROPOSITIONS OPERATIONNELLES** à l'attention de Monsieur le directeur des systèmes d'information

Objet : la technologie Intelligence Artificielle.

Références (mention facultative) :

- Loi PACTE les 6 mesures qui vont dynamiser l'innovation en France, le 3 octobre 2018
- Plan de Transformation Numérique de la commande publique 2017-2022
- Loi RGPD du 20 juin 2018 sur la protection des données
- Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargé de l'Innovation et du Numérique, et Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 20 janvier 2017, la stratégie nationale en Intelligence Artificielle (IA)
- Projet de Règlement européen paru le 21 avril 2021 harmonise les législations en matière d'Intelligence Artificielle.

#### **Introduction**

##### **Éléments pouvant être abordés en introduction :**

- Composantes des schémas directeurs DSI de ces prochaines années au sein des collectivités ;
- Assurer sa mission de service public, réponse à l'utilisateur ;
- Développer les services en ligne intelligents ;
- Accentuer les projets de dématérialisation ;
- Enjeux et difficultés ;
- Sécurité et respect des données ;
- Cadrage de projet.

#### **Plan détaillé**

##### **I. Les techniques à adopter**

###### **A. Qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle.**

- 1) Les grands principes (documents 2, 4 et 10 du dossier).
- 2) Son potentiel, les avantages et inconvénients (documents 2 et 4 du dossier).
- 3) Une nouvelle culture (documents 3, 4 et 8 du dossier).

###### **B. Les axes de réflexion.**

- 1) Les aspects sécurité et juridique (document 2, 6 et 9 du dossier).
- 2) Des réalisations éventuelles d'application (documents 1, 3, 5, 7 et 10 du dossier).
- 3) Socle Technique des services numériques (documents 5, 6, 7 et 10 du dossier).

##### **II. Proposition d'une démarche et mise en œuvre d'un projet Intelligence Artificielle « IA »**

###### **A. Définir précisément le cadrage du projet facteur clés de succès.**

- 1) Partager les objectifs et le périmètre du projet (document 1, 4 et 9 du dossier).
- 2) Caler l'organisation du projet (documents 1 et 3 du dossier).

###### **B. Maîtriser la mise en œuvre du projet.**

- 1) Mener au préalable un diagnostic exhaustif (documents 1 et 9 du dossier).
- 2) Suivre et conduire les opérations méthodiquement (documents 1, 8 et 9 du dossier).

## Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.